

Le marché de l'isolation des bâtiments

«Les savoir-faire en matière de rénovation et d'isolation ont été stimulés.»

GUY NICOLLIER, PRÉSIDENT DE LA SECTION VAUDOISE DE LA SIA

Guy Nicollier, vous êtes président de la section vaudoise de la SIA et associé du bureau d'architectes Pont12 à Lausanne. Dans le but d'économiser de l'énergie, la Confédération et les cantons encouragent et soutiennent la rénovation et l'amélioration de l'isolation des bâtiments. Cette action crée-t-elle un marché spécifique dans le secteur de la construction?

C'est une évidence que c'est un marché, et cela depuis longtemps. Les diverses subventions soutiennent un marché identifié comme tel par les ingénieurs, les architectes et les entrepreneurs. Les technologies n'ont pas changé. En revanche, les savoir-faire ont été stimulés.

Un bureau d'architectes comme le vôtre – 21 collaborateurs – pourrait-il se spécialiser dans ce type d'intervention?

Non, nous ne pourrions pas tourner. En revanche, je remarque que depuis deux ou trois ans des ingénieurs façadiers ou thermiciens se profilent spécifiquement en faisant la promotion de leur capacité d'établir rapidement un premier diagnostic.

Ces compétences sont-elles pointues?

Certaines grandes entreprises les ont acquises. Nous-mêmes pouvons assurer une première évaluation. Ensuite, il faut collecter des données: quels sont les surfaces, les volumes, les éléments de l'enveloppe, les coefficients d'isolation. Pour les bâtiments anciens, il faut engager des sondages. Tout

cela demande les compétences importantes d'un ingénieur spécialisé.

Les subventions ont-elles un impact important?

Elles stimulent le marché, qui s'accélère sensiblement. Mais les subventions ne couvrent qu'une partie des surcoûts nécessaires pour l'obtention d'un label. Les propriétaires calculent en combien de temps les économies d'énergie réalisées vont les rembourser. L'aspect économique reste prépondérant. La motivation par pure fibre écologique ne concerne globalement que des propriétaires de villas et des collectivités publiques.

Quel rôle jouent les administrations?

Quand elles décident de rénover un de leurs bâtiments, elles imposent un cahier des charges bien supérieur à la norme. C'est le cas du canton de Vaud ou de la ville de Lausanne, qui nous a attribué le chantier du Théâtre de l'Arсенic, un bâtiment des années cinquante, non isolé, qui n'avait pas été conçu pour être chauffé. Le prix d'une telle intervention est élevé. En revanche, aucune grande collectivité ne peut s'engager à court terme sur l'ensemble de son parc immobilier.

Des travaux sont-ils entrepris uniquement pour améliorer l'isolation et obtenir un label?

Ils sont rarement engagés uniquement pour l'isolation et certainement pas que pour un label!

Qu'est-ce qui pourrait contribuer à accélérer encore le processus?



Guy Nicollier: «L'établissement d'un bilan thermique demande les compétences importantes d'un ingénieur spécialisé.»

Photos: E. Curchod, Vevey

Probablement une crise énergétique encore plus prononcée. Elle stimulerait les propriétaires à mieux isoler pour faire baisser les charges et les collectivités publiques soutiendraient d'autant plus ces efforts.

Des privés, des entreprises et des collectivités se plaignent de l'action des autorités de la Protection des sites, qui rendraient difficile la rénovation d'immeubles anciens?

Dans le cadre de la section vaudoise de la SIA, nous sommes régulièrement en contact avec la section vaudoise de Patrimoine Suisse pour évoquer par exemple l'intégration de panneaux solaires sur les toitures dans des

quartiers historiques. Le dialogue existe. Pointer du doigt la Protection des sites est une erreur. De mon côté, je préfère souligner l'importance de pouvoir compter sur des architectes et des ingénieurs compétents, capables de corriger ou d'améliorer les performances thermiques d'un bâtiment à valeur patrimoniale sans le dénaturer.

Propos recueillis par Vincent Borcard